



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

Côte-d'Or



Entreprises : Une semaine pour en savoir plus sur nos services et vos démarches

●●●●●

Un événement organisé par la 

en partenariat avec 

●●●●●





**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Côte-d'Or

LA GESTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Novembre 2022



Relation employeurs Côte d'Or

SOMMAIRE

01

LA DÉCLARATION D'ACCIDENT DE TRAVAIL

02

LA TRANSMISSION DES SALAIRES

03

LE COMPTE AT/MP

01

LA DÉCLARATION D'ACCIDENT DE TRAVAIL

DÉFINITION ACCIDENT DE TRAVAIL / TRAJET

« fait accidentel »

par le fait ou à l'occasion du travail

circonstances de temps et de lieu

lésion corporelle ou psychique

Distinction

accident sur le lieu de travail

maladie professionnelle

accident de trajet

L'accident du salarié en mission

[Les infos sur vos démarches sur Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

SONDAGE

Réalisez-vous vos déclarations d'accident de travail en ligne sur net-E?

Oui toujours!

Oui parfois

Non, j'envoie en recommandé la déclaration papier

Net-entreprises est en panne, je l'envoie en PDF

LA DÉCLARATION D'ACCIDENT DE TRAVAIL SUR NET-ENTREPRISES

Déclaration d'accident de travail dématérialisée uniquement



PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES

[> Vos déclarations](#)

Vos déclarations

DAT

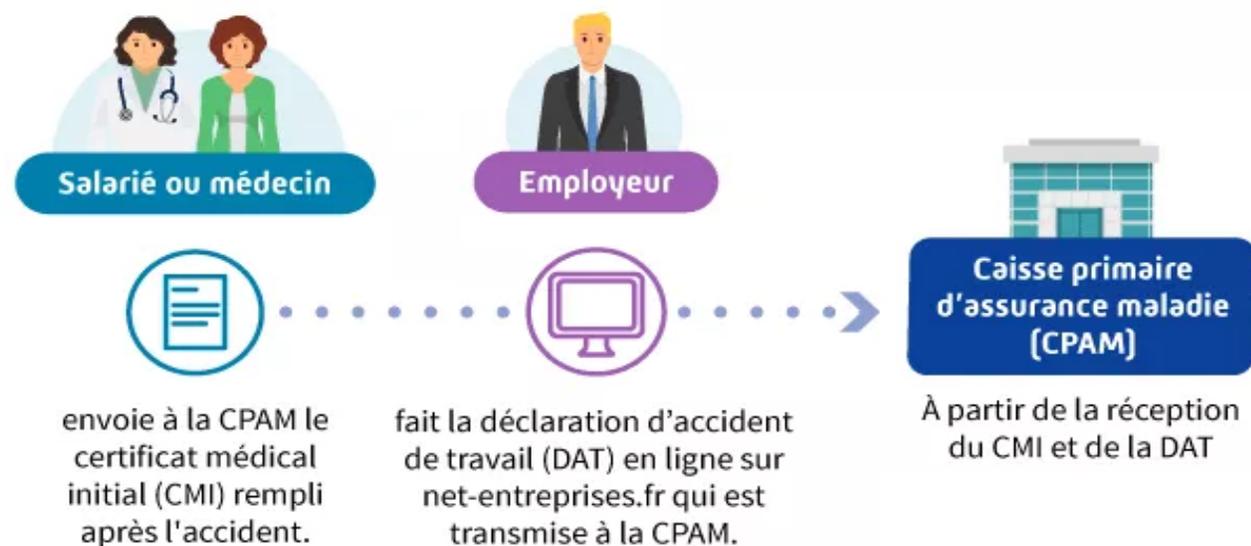


Déclaration d'accident de travail ou de trajet

Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie/RH



LE PRINCIPE DU CONTRADICTOIRE : N'ATTENDEZ PAS LE CMI



UNE DÉCLARATION RÉUSSIE

A remettre au salarié pour la gratuité des soins

1. SOYEZ PRÊTS !

Avant de vous connecter à net-entreprises, rassemblez :

- numéro de Sécurité sociale ;
- nom et adresse de la victime, témoins, tiers ;
- informations liées à l'évènement/accident.



48h

pour faire votre déclaration,
après connaissance
de l'évènement

2. DES DOUTES SUR L'ACCIDENT ? LES RÉSERVES MOTIVÉES



Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Valider

reserves.pdf checked (88606 bytes)

Une réserve, c'est la remise en cause par l'employeur du caractère professionnel de l'accident.

RAPPEL : La date est une obligation légale.

3. TÉMOIN ET/OU TIERS RESPONSABLE



Indiquez les coordonnées de la première personne avisée ou des témoins. S'il y a un tiers responsable, indiquez-le également.

ceifa
N° 11383/02
DAD

feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle

(Art. L. 461-3, R. 461-3 et R. 461-9 du Code de la sécurité sociale) 1/2

Lorsqu'un accident a eu lieu, la feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle est remise à la victime par l'employeur qui établit parallèlement la déclaration d'accident du travail (réf. S. 6200).

Cette feuille est remise à la victime par la caisse lorsqu'une maladie professionnelle est déclarée.

La feuille d'accident du travail ou de maladie professionnelle est conservée par la victime. Elle doit être présentée systématiquement au praticien qui dispense les soins, ou le cas échéant à l'hôpital, ainsi qu'à l'auxiliaire médical(e), au pharmacien ou au fournisseur et au biologiste chaque fois qu'une ordonnance est exécutée. Ces derniers doivent remplir la page 2/2 afin d'attester la prestation des actes et l'exécution des ordonnances. La facturation des actes est portée sur les feuilles de soins et les bordereaux de facturation utilisés également pour les risques maladie et maternité.

La page 1/2 permet à la victime de bénéficier du tiers payant et de la gratuité des soins, dans la limite des tarifs conventionnels.

En cas de rechute ou si nécessaire, en cas de poursuite des soins, l'organisme d'assurance maladie délivre à la victime, sur sa demande, une nouvelle feuille.

attestation d'accident ou de maladie autorisant le bénéfice du tiers payant

(à remplir obligatoirement par l'employeur lors de la délivrance)

l'organisme gestionnaire de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle

• **identification**
nom de l'organisme
adresse
code de l'organisme gestionnaire

la victime

• **identification**
nom (prénoms et N) et si le cas de soins d'urgence
prénoms
date de naissance
adresse
code postal
commune
numéro d'immatriculation

l'employeur

• **identification**
nom et prénom ou raison sociale
adresse
code postal
commune
numéro SIRET de l'établissement d'attache permanent de la victime
Des soins autorisés à gérer le risque AT/MP ? oui non

l'accident du travail ou la maladie professionnelle

accident du travail		maladie professionnelle	
date		date de la constatation médicale	
rechute de		rechute du	

• **lésions**
nature
siège

• **numéro AT/MP** (à remplir par l'organisme gestionnaire en cas de renouvellement ou de rechute)

demande de renouvellement
(à remplir par la victime, si la feuille est complètement remplie avant la fin des soins)

adresse
code postal
commune

je demande le renouvellement de cette feuille d'accident

date _____ signature _____

LA DAT : UNE DÉCLARATION IMPORTANTE MÊME SANS ARRÊT

→ Circonstances détaillées de l'accident

De l'identité, aux faits, en passant par les lésions, les témoins, le tiers éventuel, jusqu'à la signature !

Activité de la victime lors de l'accident : *

Nature de l'accident : *

Objet dont le contact a blessé la victime : *

NET-ENTREPRISES-FR DECLARATION

ÉTAPE 7 : SIGNATURE

Employeur	Victime
SIRET :	NOM :
Raison sociale :	Prénom :

Accident : Constaté par *
 Connu
 Décrit par la victime

le * heure : *

Conséquence : avec arrêt de travail * sans arrêt de travail *

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS

LES RÉSERVES

Privilégiez les éléments concrets

circonstances de temps et de lieu

cause totalement étrangère au travail



Votre questionnaire est-il pertinent ?

état antérieur : antécédents médicaux

faute de la victime : respect des procédure

absence de témoin

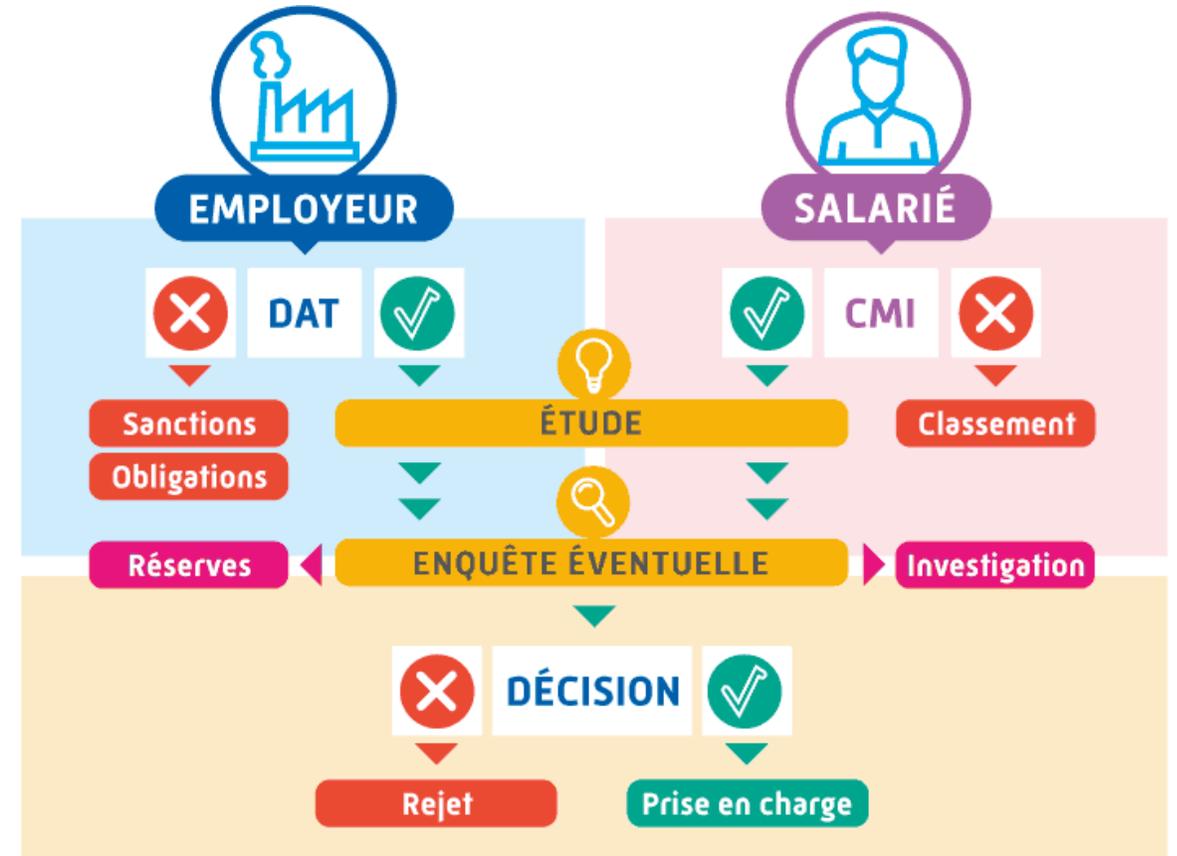
[Le détail des démarches](#) en cas d'accident sur [Ameli.fr](#)

LA PROCÉDURE : A CHACUN SON DOCUMENT DE DÉPART

La CPAM étudie le dossier et prend la décision

Étude de la matérialité

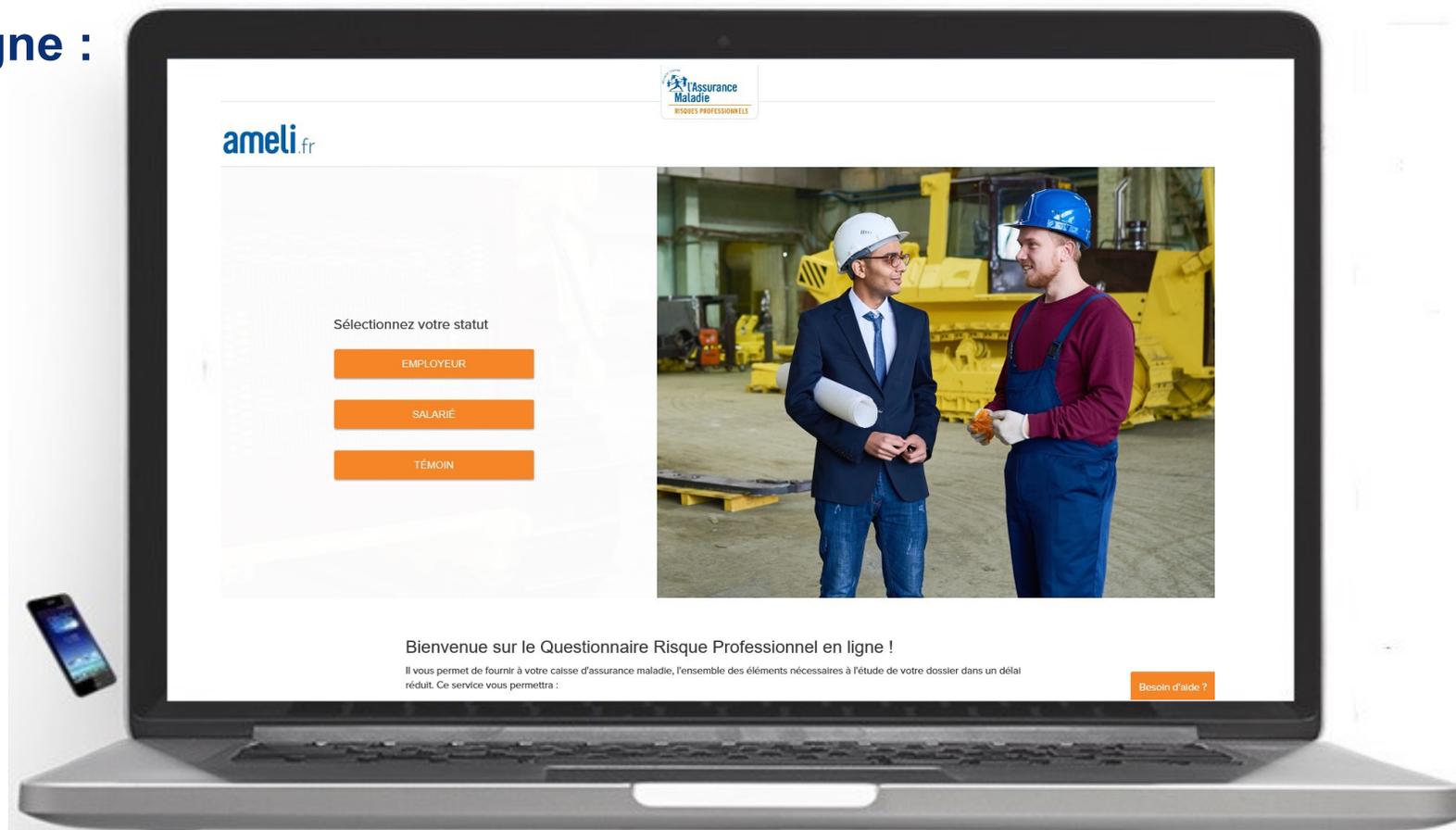
Paiement des IJSS AT ou maladie



SERVICE QRP

Les questionnaires AT/MP en ligne :

- Consultation des pièces
- Suivi du dossier



02

LA GESTION DE L'ARRÊT AT : IJSS

SONDAGE

Comment envoyez-vous les éléments de salaire en cas d'arrêt AT ?

Je saisis une attestation de salaire accident sur net-E

Je saisis une attestation de salaire maladie pour un paiement provisoire

J'enregistre l'absence en accident dans mon logiciel
et je génère le signalement DSN qui permettra à la CPAM d'avoir tous les éléments

J'attends que la cpam me demande une attestation de salaire

DES DONNÉES DE QUALITÉ : VÉRIFIEZ VOS INFOS

Dernier jour de travail

Date de l'accident

ou une date postérieure

Subrogation

Période maximale prévue par la convention collective

IBAN à compléter pour une 1^{ère} demande

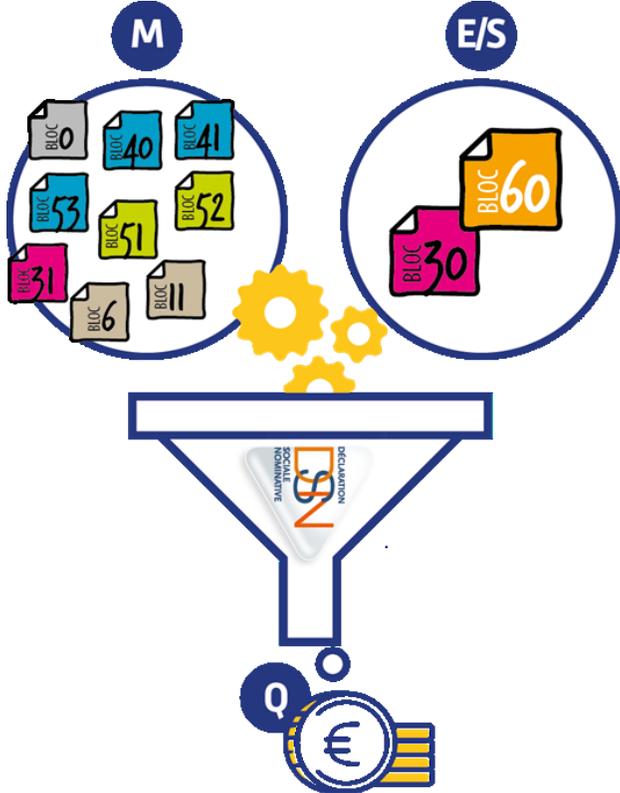
Toute journée commencée est due par l'employeur

EN DSN : SI SIMPLE ET SI RAPIDE

LE SIGNALEMENT DSN ET L'ARRÊT DE TRAVAIL AT-MP



1 seul envoi suffit sur le risque accident de travail



1. indemnisation sur une base provisoire maladie

2. régularisation de l'IJ en accident si reconnaissance de l'AT

**EN DSN :
DÉCOUVREZ LES DÉTAILS**

SIGNALEMENT ARRÊT DE TRAVAIL EN DSN



Si on ouvrait le cahier technique ?

Arrêt de travail

S21.G00.60



Un arrêt de travail est une suspension temporaire pour cause de maladie, maternité ou paternité durant laquelle le salarié ne peut exercer son activité.
La transmission d'une annule et remplace doit s'accompagner de la transmission de la "date du dernier jour travaillé" et de la "date de fin prévisionnelle" de l'arrêt à annuler.
En cas de suspension supra-mensuelle, la suspension doit être déclarée dans toutes les DSN mensuelles dont le Mois Principal déclaré présente une période commune avec la suspension concernée.

Motif de l'arrêt

Date du dernier jour travaillé
Date de fin prévisionnelle
Subrogation
Date de début de subrogation
Date de fin de subrogation
IBAN
BIC
Date de la reprise
Motif de la reprise
Date de l'accident ou de la première constatation
SIRET Centralisateur

S21.G00.60.001

S21.G00.60.002
S21.G00.60.003
S21.G00.60.004
S21.G00.60.005
S21.G00.60.006
S21.G00.60.007
S21.G00.60.008
S21.G00.60.010
S21.G00.60.011
S21.G00.60.012
S21.G00.60.600

Motif de l'arrêt TravailArret.Motif



Motif permettant d'identifier le type d'arrêt de travail.



1. — x [2,2]
2. —



- 01 - maladie
- 02 - maternité
- 03 - paternité / accueil de l'enfant
- 04 - congé suite à un accident de trajet
- 05 - congé suite à maladie professionnelle
- 06 - congé suite à accident de travail ou de service
- 07 - femme enceinte dispensée de travail
- 09 - adoption
- 10 - [FP] Congé suite à une maladie imputable au service

SIGNALEMENT ARRÊT DE TRAVAIL EN DSN



Signalez l'absence comme d'habitude, motif accident du travail ou trajet

CODE MOTIF DÉBUT **04 - Congé suite à un accident de trajet** ▼

05 - Congé suite à maladie professionnelle

06 - Congé suite à accident de travail

DATE DE DÉBUT [] ▼ X

DATE DU DERNIER JOUR TRAVAILLÉ [] ▼ X

DATE DE FIN PRÉVISIONNELLE [] ▼ X

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊTS [] ▼ X

REPRISE DE TRAVAIL PRÉVUE LE [] ▼ X

REPRISE ANTICIPÉE

DATE [] ▼ X

PROLONGATION

VALIDER ANNULER

Voulez-vous effectuer le signalement de l'arrêt immédiatement? [OK]

SIGNALEMENT DSN / PARAMÉTRAGE DU LOGICIEL

Après 12 mois d'envoi de DSN mensuelles

Paramétrage du logiciel de paie

infos des salariés

contrats et activités

primes et périodicité rétablis



salarié
30 INDIVIDU
31 CHANGEMENT

salaires
51 RÉMUNÉRATIONS
52 PRIMES

travail
40 CONTRAT
41 CHANGEMENT
53 ACTIVITÉ

Prime, gratification et indemnité

S21.G00.52

Les Primes, gratifications et indemnités à mentionner dans ce bloc sont de périodicités non mensuelles. Ce bloc concerne aussi les indemnités liées à la rupture d'un contrat de travail. Concernant les primes exceptionnelles, lorsque cela fait sens, il convient d'indiquer la période de rattachement au titre de laquelle la prime a été attribuée. Concernant les primes versées à périodicité fixe, il convient d'indiquer lorsque cela fait sens, leur période de rattachement.

Type	S21.G00.52.001
Montant	S21.G00.52.002
Date de début de la période de rattachement	S21.G00.52.003
Date de fin de la période de rattachement	S21.G00.52.004
Numéro du contrat	S21.G00.52.006
Date de versement d'origine	S21.G00.52.007

Date de fin de la période de rattachement

S21.G00.52.004

Prime.RattachementDateFin

Date correspondant à la fin de la période à laquelle la prime, la gratification ou l'indemnité versée est rattachée.

CCH-11 : La Date de fin de la période de rattachement doit être supérieure ou égale à la Date de début de la période de rattachement.

CCH-13 : Cette rubrique est obligatoire si et seulement si le code type de prime, gratification et indemnité est "026 - Prime exceptionnelle liée à l'activité avec période de rattachement spécifique", "027 - Prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique" ou "029 - Prime liée au rachat des jours de RTT avec période de rattachement spécifique". Dans le cas contraire, elle est interdite.

SUIVI SUR LE TABLEAU DE BORD SUR NET-ENTREPRISES

NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL D

> Vos déclarations

Vos déclarations

DSN régime général
Déclaration sociale nominative pour le régime général

Déclaration de travail

Dépôt de fichier issu du logiciel de paie

Saisie du formulaire
fichier issu de

Signalements conformes 0

un nouveau fichier

Vous pouvez déposer ici les déclarations (en savoir plus).

Cliquez sur le bouton 'Parcourir' pour

Critères de recherche

Signalements d'événements transmis

Depuis le 15/12/2015 00:00 jusqu'au 13/01/2016 00:00 (JJ/MM/AAAA HH:MM)

Nature Arrêt de travail

Siret ou Siren Déclaré

Identifiant métier

Critères de recherche

Signalements d'événements transmis

Depuis le 31/12/2015 00:00 jusqu'au 13/01/2016 00:00

Nature Arrêt de travail

Détail du signalement d'événement

Le 01/07/2015 à 13:52 Fichier testPatrice_AT_Mois_M_S2.dsn
Déclaration conforme

N° réf : [redacted]
Identifiant métier : 123456

[Afficher le certificat de conformité](#)

Distribution

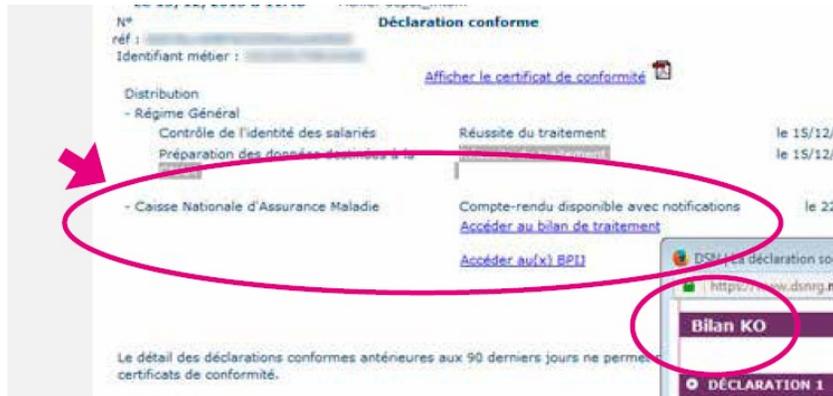
- Régime Général
- Contrôle de l'identité des salariés
- Préparation des données destinées à la CNAM
- Réussite du traitement
- Réussite du traitement

Cliquez et recherchez dans votre tableau de bord !

EN GÉNÉRAL, LISEZ VOS CRM !

Au delà du bilan de conformité :

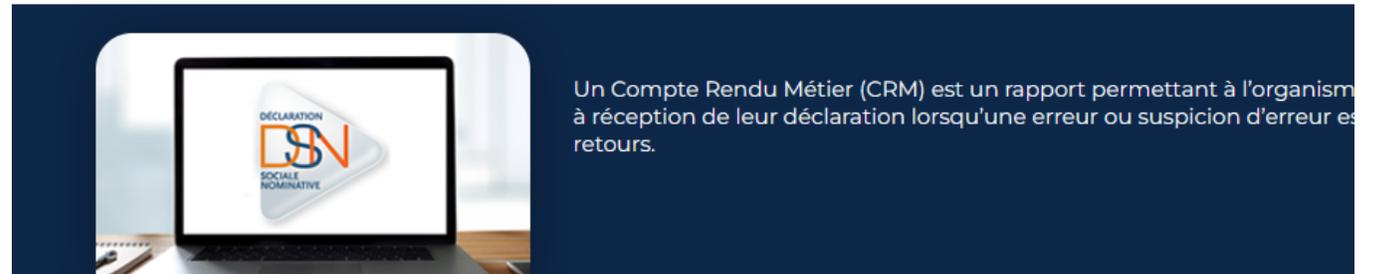
- Lisez vos CRM compte rendu métier
- Ouvrez les bilans avec notifications



DSN-INFO : La déclaration Sociale Nominative (DSN) > Les Comptes Rendus Métiers DSN

Les Comptes Rendus Métiers DSN

Publié le 16 septembre 2020 - Modifié le 30 novembre 2021



En bref

A réception des données de la DSN, chaque organisme intègre les éléments transmis dans son système et vérifie la cohérence des données transmises dans vos déclarations afin d'en garantir la fiabilité.

SUIVI SUR LE TABLEAU DE BORD DE VOTRE LOGICIEL

NOM/PRÉNOM	CONF	SUIVI	LIRE	OPTION
PREDO Pauline		 		
RAKIN ELIS		 		
DUPONT Bruno		 		

PAR NET ENTREPRISE

NET-ENTREPRISES : PLUS LONG ET PLUS COMPLEXE

Une vigilance accrue et un temps nécessaire plus long :

- Attention au salaire de référence
- La problématique des 21 % de charges
- Comment gérer les primes

BESOIN DE RECOURIR À NET-ENTREPRISES

Indiquez

le salaire brut hors primes

la part salariale = 21% du brut

NET-ENTREPRISES-FR

L'ATTESTATION DE SALAIRE



1 2 3 4 5 6 7 8

ÉTAPE 5 : SALAIRES DE RÉFÉRENCE (1/3)

Employeur

Assuré(e)

→ ARRET INITIAL - Accident du travail

Salaire de base et accessoires du salaire de la période de référence

Date d'échéance de la paie	Période		Montant brut	Part salariale à déduire du montant brut	
	du	au			
30/11/2021	01/11/2021	30/11/2021	2000	420	Valider

21%



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

LES PRIMES EN AT / MP

Sortez les primes autres que mensuelles

Primes et gratifications

Versées sur les 12 derniers mois

Calcul IJ au prorata sur la périodicité

NET-ENTREPRISES-FR L'ATTESTATION DE SALAIRE

ÉTAPE 5 : SALAIRES DE RÉFÉRENCE (2/3)

→ ARRET INITIAL - Accident du travail

Rappels de salaire et accessoires du salaire versés avec une périodicité différente de celle du salaire

Date de versement	Période à laquelle se rapportent les versements		Montant brut	Part salariale à déduire du montant brut	
	du	au			
31/12/2020	01/01/2020	31/12/2020	1500	315	Valider

03

LE COMPTE AT/MP

LE COMPTE AT-MP SUR NET-E : UN BOUQUET DE SERVICES

 NET-ENTREPRISES-FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES

[> Vos déclarations](#)

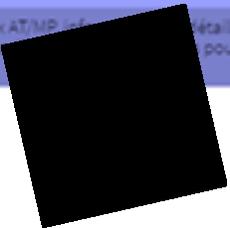
Vos déclarations

Compte AT/MP

.....

Compte accident du travail /
maladie professionnelle

Taux AT/MP et détails (non
acc pour leurs



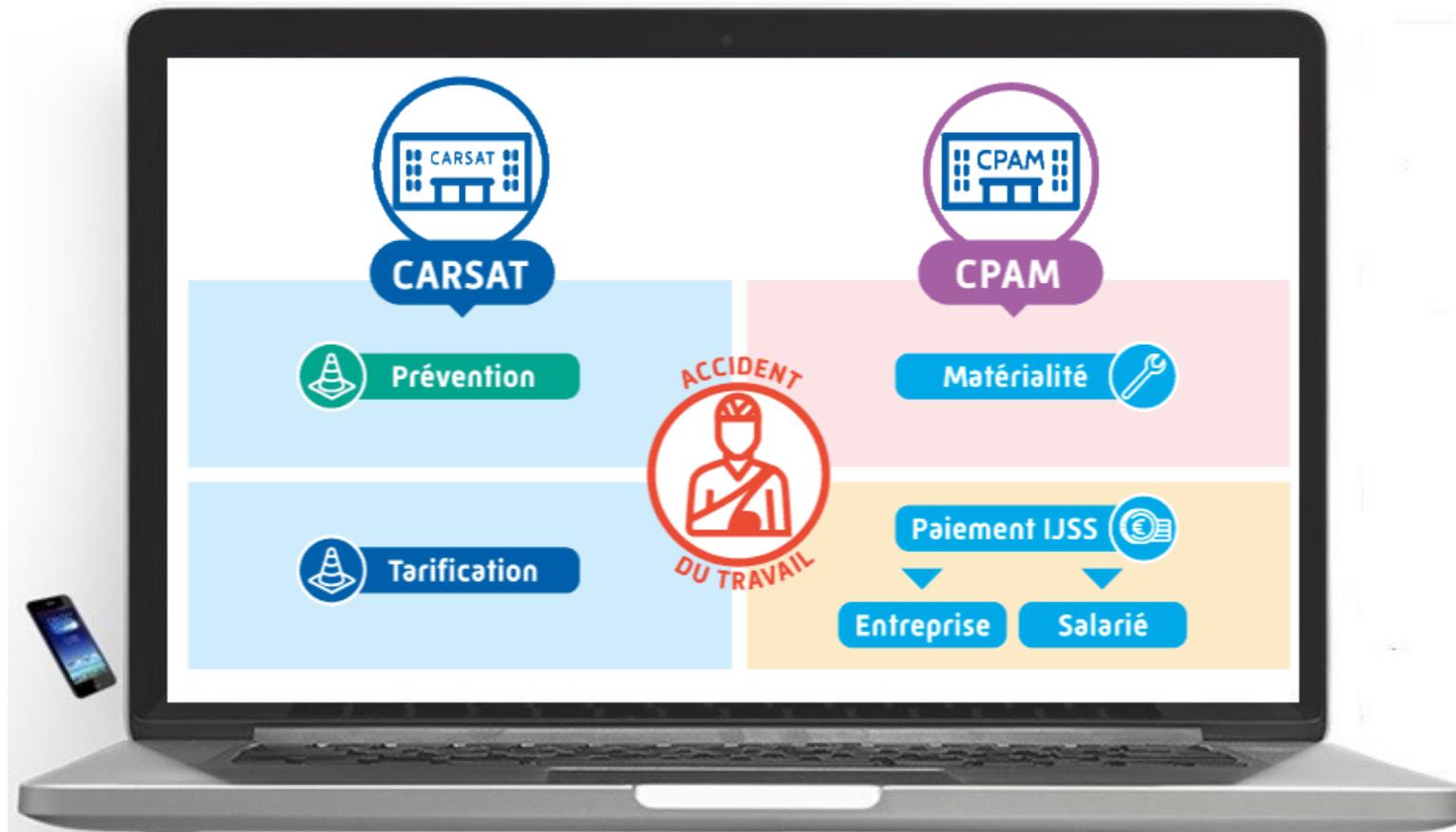
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne-
Franche-Comté

VOTRE INTERLOCUTEUR
EN RÉGION POUR :



**L'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

L'ASSURANCE MALADIE RISQUES PROS AVEC LA CPAM ET LA CARSAT



QU'AVEZ-VOUS RETENU DU WEBINAIRE RISQUES PROS D'AUJOURD'HUI?

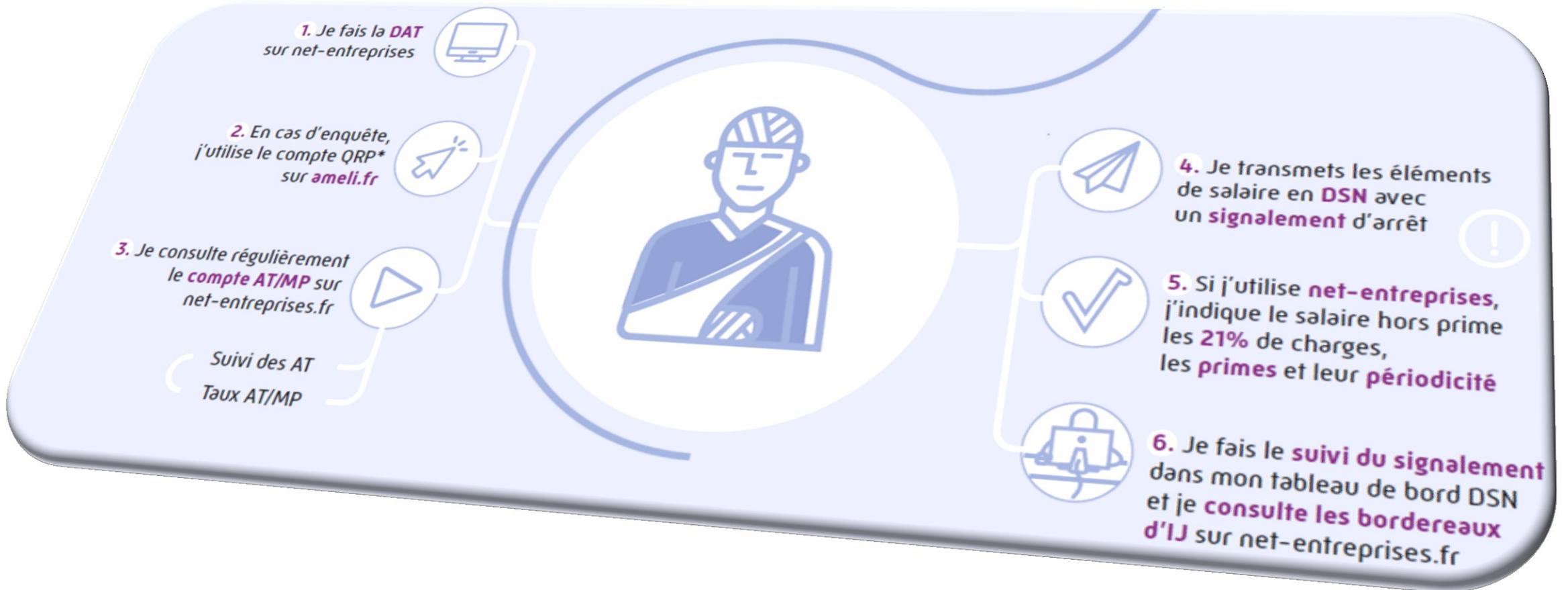
CODE : FWWTZQB

<https://app.klaxoon.com/join/FWWTZQB>



FOCUS :
SI ON RÉSUME ENSEMBLE ?

EN RÉSUMÉ : LES ACTIONS EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL



MERCI !

COORDONNÉES UTILES

Sites internet :

[ameli.fr/entreprise](https://www.ameli.fr/entreprise)

Net-entreprises.fr :

- le MOOC

[Formation-net-entreprises.fr](https://www.formation-net-entreprises.fr)

- la base de connaissances

[net-entreprises.custhelp.com](https://www.net-entreprises.custhelp.com)



Contacts téléphoniques :

Net-entreprises :

0820 000 516

Hotline Assurance maladie :

36 79 choix 2

Suivi de vos dossiers :

36 79

Relation employeurs Côte d'Or